

"La croissance, la croissance !"

La croissance (de la production) est tenue pour le "remède-miracle" de notre économie: "y a qu'à" ... produire plus ! La croissance n'est pourtant pas, de fait, un puissant moteur de la prospérité économique, mais sa manifestation. Le véritable moteur est la consommation, parce que c'est elle qui conditionne et régule la production, et non l'inverse (on ne produit généralement que si les perspectives de vente sont encourageantes, car produire fait dépenser; vendre, à l'inverse, fait gagner). Il serait peut-être judicieux de clamer alors "*Consommez, consommez !*". Ce slogan peut effrayer ceux qui sont exigeants d'une bonne qualité de l'environnement et conscients de la "finitude" de nos ressources naturelles ! Un accompagnement de la consommation par le recyclage, le contrôle et la réduction de la pollution, la maîtrise des facteurs du dérèglement climatique, semble indispensable pour offrir des perspectives heureuses à nos successeurs, s'ils veulent "consommer plus" et ... constater la croissance !

"Le travail doit payer"

Deux interprétations de ce slogan sont possibles, complémentaires :

- le travail doit payer "bien": notons que si l'Etat le décide et l'impose, les "Patrons" vont être très en colère, et la suite peu positive; si les "Patrons" décident, il faudra que les bénéfices le permettent, et que cet emploi des bénéfices ne soit pas contrarié par d'autres priorités;
- le travail doit payer mieux que "l'assistanat": on peut alors se contenter de baisser les aides sociales; la recette devient politiquement risquée, pour le décideur et pour la paix sociale, si elle impacte un grand nombre d'électeurs.

Peut-il y avoir un compromis entre ces deux options ?

"Travailler plus pour gagner plus"

Ce slogan, destiné à promouvoir le "stakhanovisme" dans un mode libéral, est soumis à quelques contraintes :

- travailler plus va augmenter la production, mais n'augmentera le chiffre d'affaire et les bénéfices que si la production supplémentaire est achetée (sinon, elle n'aura produit que de la dépense pour l'entreprise); de cette condition on peut déduire que ce slogan n'est pertinent que lorsque la production supplémentaire correspond aux besoins et aux désirs de consommateurs en nombre suffisant;
- les bénéfices supplémentaires ne seront convertis en augmentations de salaires sensibles que si le chef d'entreprise n'a pas d'autres priorités ou contraintes;
- si "travailler plus" signifie travailler plus nombreux, "gagner plus" nécessite que les bénéfices réalisés avec le supplément de production soient supérieurs à la hausse de la masse salariale et au complément d'équipement nécessaire, ce qui n'est pas une certitude.

Ce slogan n'est donc pas un "théorème" de l'économie, une garantie pour les salariés. "Travailler plus et gagner plus" n'est possible que si la conjoncture économique et les choix des consommateurs sont favorables, si les Chefs d'entreprises sont consentants (et peuvent se le permettre). Travailler plus pour produire plus est une voie logique et compréhensible, produire plus pour vendre plus est bien moins logique (l'inverse beaucoup plus acceptable).

Ce slogan peut aussi avoir une interprétation négative: ne comptez pas sur la hausse des salaires pour gagner plus, mais sur la durée de la journée de travail. Asséné, répété de façon péremptoire, il peut être ressenti comme une injonction moralisatrice, accusatrice des salariés.

"Baisser les impôts"

Il est indéniable que la baisse des impôts entraîne une amélioration du pouvoir d'achat et de la compétitivité des entreprises, ... si elle ne provoque pas une baisse plus forte des aides et services reçus, qui dépendent justement de l'impôt. On nous explique alors que les gains fiscaux résultant de la réduction de l'impôt compensent à coup sûr cette baisse, permettent le renflouement des perdants de la manœuvre et dynamisent l'économie. On baisse donc les impôts, ... pour en recevoir plus ! Le Citoyen non expert soupçonne un "tour de magie" (une "entourloupe comptable" ?) dans ce processus !

Ce tour de magie est explicable par la "politique de l'offre", lorsqu'elle parie sur une baisse des prix spectaculaire pour obtenir un effet bénéfique tout aussi spectaculaire de la concurrence (notons tout de même que la hausse de la consommation doit au minimum compenser la baisse du chiffre d'affaire provoqué par la baisse des prix). Ce point de vue conduit à entrer dans le jeu des adeptes du dumping. Cette stratégie demande effectivement un resserrement de la politique sociale étatique, un "allègement des charges" drastique, et la liberté accordée aux marchés de "tirer les prix vers les plus bas". La qualité est alors évidemment sacrifiée, en même temps que les producteurs qui s'engagent dans cette voie.

Une politique de l'offre par la qualité (dans les Pays économiquement avancés, la compétitivité est déterminée par le rapport "qualité/prix" des biens et services, et la qualité est un critère qui gagne en importance) peut se substituer ou s'adjoindre à la précédente (par des mécanismes sélectifs sans doute compliqués). Il est important de noter que l'Etat a un rôle à jouer pour favoriser la politique de l'offre par la qualité, qui nécessite sa contribution financière. Cette politique de soutien de la production "de qualité" sera elle aussi sacrifiée avec la baisse obsessionnelle de l'impôt.

La politique de l'offre par la baisse compulsive des prix sacrifie donc la qualité, mais risque d'être perdante face aux concurrents qui peuvent pratiquer le dumping à outrance, déloyal. Elle peut être aussi perdante face aux concurrents qui choisissent

de mettre la qualité à la portée d'une large part des consommateurs. La politique de l'offre par la baisse des prix, dogmatique, peut s'avérer désastreuse si elle constitue l'essentiel de la politique économique choisie.

La baisse de la qualité des services publics résultant de la baisse des impôts peut occasionner en outre un affaiblissement du consentement à l'impôt, un doute sur la qualité des décideurs et la confiance qui leur est accordée, une baisse de la qualité des moyens collectifs de soutien de l'économie, avec beaucoup de conséquences négatives.

La baisse des impôts est sans aucun doute bienfaitrice si elle corrige des anomalies avérées*, et si elle est accompagnée d'une surveillance de ses conséquences sociales, ainsi que d'un effort "pédagogique" (dont l'utilisation "disciplinée" de chiffres sur l'économie). La première vertu à lui donner est vraisemblablement de ne pas être dogmatique, la seconde d'être contrôlée.

* notre économie souffre indiscutablement d'une organisation administrative coûteuse et d'une forte dépense sociale distribuée de façon douteuse : la France est classée 2°/27 pour la création de richesse par Eurostat (au sein des Pays de l'UE), 25° pour son déficit public malgré le niveau des impôts jugé élevé, 20° pour le "risque de pauvreté" encouru dans sa société, alors que la dépense sociale est forte !

"Réduire le nombre de fonctionnaires"

La fonction publique emploie 5,67 millions d'agents au 31 décembre 2024. Plus d'un agent de la fonction publique sur cinq est contractuel. Les dépenses de rémunération des administrations est de 12,4% PIB. On peut faire l'hypothèse que 10% PIB est alloué aux fonctionnaires. Une économie de 0,5% PIB demanderait donc la suppression de 200 000 postes environ! Une telle ponction d'effectifs, voire plus ambitieuse, ne peut s'opérer sans une réorganisation de l'Etat et une révision de ses missions. Les missions transférées au secteur privé ne seront cependant pas gratuites et payées par le revenu disponible.

Par ailleurs, on juge que les emplois administratifs sont excessifs dans la fonction publique. C'est vraisemblable, mais il ne faut pas perdre de vue que la bonne gestion de toute organisation nécessite une surveillance pour détecter des anomalies, des fraudes, ... L'informatisation et la robotisation peuvent assurer une part de ces fonctions, ainsi que d'autres, mais l'intelligence et la finesse de l'homme, la qualité de ses interactions, restent indispensables.

La "réduction du nombre de fonctionnaires" pourrait s'avérer une source d'économie moins féconde qu'on ne l'imagine, d'autant que certains secteurs ne sont peut-être pas suffisamment dotés pour répondre aux attentes des Citoyens. Cette intuition pourrait tempérer l'espoir placé dans l'usage de la "tronçonneuse à fonctionnaires" !

" La retraite à ... ans "

La validité de notre système de financement des retraites par répartition est évidemment très dépendante de la situation démographique. Cette situation est aujourd'hui marquée par la dégradation du rapport "nbre d'actifs / nbre de retraités" (le boum des boomers !). A l'évidence, ce phénomène exige une révision du système en vue d'une amélioration du taux d'emploi et d'une diminution du nombre de retraités, ou d'un abaissement des cotisations et du montant des retraites. Le recours à l'épargne pour préparer la retraite est une voie complémentaire sans doute judicieuse pour modérer la brutalité ou le manque de clarté et de sûreté des autres solutions. Une amélioration des conditions de départ prenant mieux en compte la pénibilité, la durée de l'activité, le tronçonnage de l'activité, ... est sans aucun doute souhaitable aussi .

En attendant, la situation des finances publiques se dégrade. Des décisions pourraient nous être imposées par les organismes financeurs de nos dettes, plus douloureuses que celles prises par une discipline consentie et par compromis entre des parties aux intérêts divergents.

" Taxer les Riches"

Ce slogan a un aspect agressif, vindicatif chez certains, malgré une rationalité a priori incontestable (on ne peut prendre l'argent que là où il se trouve !). "Taxer les Riches" est une recette d'autant plus incertaine que "les Riches" sont puissants et, en outre, qu'ils ont un rôle capital (!) dans la constitution de la richesse nationale. Il faut donc tenter de négocier leur participation au redressement avec calme, tempérance, et en mettant en évidence la situation d'injustice qu'ils peuvent créer, le cahos qui pourrait en résulter, en cas d'échec.

Appuyons-nous sur des chiffres consacrés par l'INSEE: le RDB (revenu disponible brut) des ménages a été de 64% PIB en 2024 ; on peut faire l'hypothèse que la part des plus riches (10 % des Français ?) est la moitié de ce chiffre, 32% PIB; l'objectif de réduction de la dépense publique est d'environ 1% PIB pour le budget en discussion; les plus riches ne pourraient-ils pas prendre à leur charge, d'une façon ou d'une autre, la moitié de cet effort national ? Cela représenterait 1,5 % de leurs revenus. Il ne s'agirait pas, dans ces conditions, de "taxer les riches", mais d'obtenir leur consentement pour une participation raisonnable et honorable à l'effort national de redressement. Il y a peut-être beaucoup d'ingénuité dans cette conception de "l'impôt" !

" Stopper l'immigration"

L'immigration cause-t-elle des dommages économiques importants ? Les experts ont des avis aussi divergents que les "preuves" chiffrées qu'ils présentent. On ne peut nier que l'immigration peut atténuer les difficultés liées à la démographie et aux déséquilibres du marché du travail. Les problèmes posés par l'immigration sont principalement autres qu'économiques.

Un slogan tout neuf: " Taxer la fortune improductive" !

"L'impôt sur la fortune improductive" remplace l'IFI. Il inclut désormais des actifs considérés comme "improductifs".

Remarques :

- La fortune est considérée comme improductive lorsqu'elle ne contribue pas au financement des entreprises, ni à la recette de taxes par l'Etat (une fortune improductive est rendue socialement féconde par la taxe !). Dans ces conditions, la seule forme de fortune qui peut être ainsi qualifiée est la part des revenus non consommée (épargne) et non réinvestie au profit des entreprises : l'épargne thésaurisée.
- Les "hauts revenus" thésaurisent peu, ils renforcent intelligemment leur fortune spéculative (actifs boursiers, immobilier, oeuvres d'art, métaux précieux, ...) généralement rentable et modérément risquée (capacité de diversification des investissements, connaissance experte des marchés);
- Les "revenus modestes" thésaurisent pour quelques raisons de bon sens :
 - . manque d'expérience, complications, faible montant (donc faible rendement, ou fiabilité limitée) de leur investissement spéculatif; sanctionner ce comportement par la taxe, c'est inciter à la prise de risque dans la recherche de meilleurs rendements, en fait à l'imprudence pour les revenus modestes;
 - . éviter ou limiter l'emprunt pour des besoins onéreux de la vie courante prévisibles ou pas; sanctionner ce comportement par la taxe, c'est inciter à l'endettement;
 - . reporter des achats à cause d'une perspective de baisse des prix, ou parce qu'ils sont d'une faible priorité; sanctionner ce comportement par la taxe, c'est inciter au gaspillage.
- Les "revenus modestes" sont des utilisateurs de l'assurance-vie qui permet de faire fructifier un capital (fonction déléguée à l'assureur) et de le transmettre à des bénéficiaires désignés avec une fiscalité avantageuse; le bénéfice garanti (souvent modique) concédé à l'assuré est évidemment inférieur à celui obtenu par les placements "productifs" de l'assureur; il y a donc une injustice à pénaliser encore l'assuré en taxant ce bénéfice garanti .

" Taxer la fortune improductive" c'est donc inciter les personnes à revenus modestes à l'imprudence, à l'endettement, au gaspillage, alors qu'elles sont dans l'obligation de "thésauriser", c'est taxer injustement leurs assurances-vie, et c'est ajouter de l'impôt si la recette fiscale est supérieure à l'ancienne IFI (c'est le but recherché !). N'est-il pas préférable d'encourager l'investissement productif des personnes à revenu modeste très nombreuses (par des mesures qui renforceraient l'attractivité, la sûreté, la simplicité administrative, la possibilité non sanctionnée d'utiliser le produit de ces investissements), autant que celui des contribuables les plus aisés (bien moins nombreux et déjà forts investisseurs) ? A chacun de juger.

Conclusion

Les slogans sont une technique de "l'action psychologique" ! Il faut donc être méfiant, systématiquement. Il faut en chercher les motivations, en percevoir les affirmations simplificatrices, les limites de validité. Ils sont néanmoins nécessaires à l'action "pédagogique", il faut les recevoir avec une curiosité positive, puis réfléchir !